

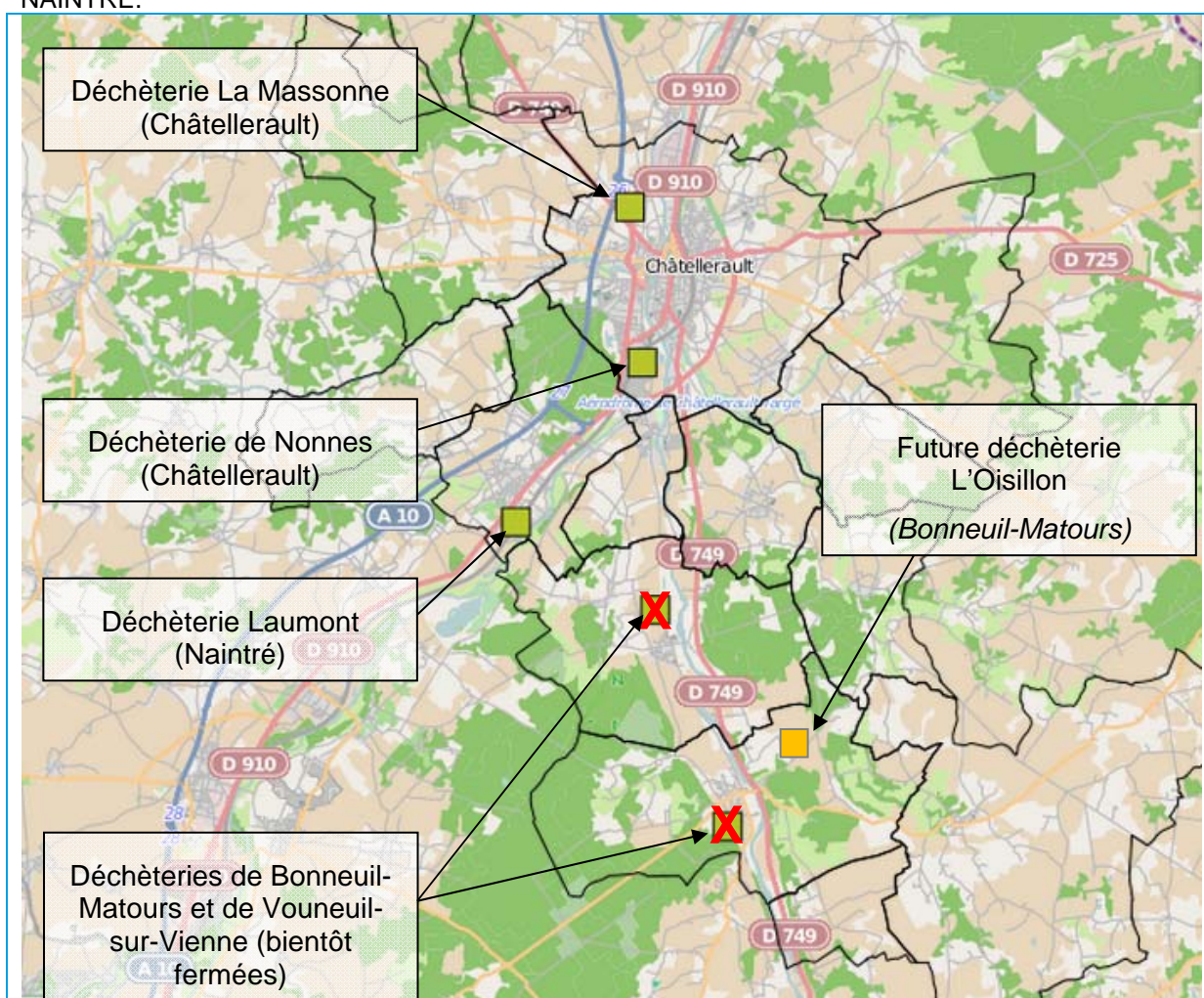
2.3 - RAISONS AYANT MOTIVEES LE PROJET

La création de la déchèterie au lieu-dit L'Oisillon, sur la commune de BONNEUIL-MATOURS, permettra le remplacement de trois déchèteries, dont une située sur cette même commune et deux sur des communes voisines, ARCHIGNY et VOUNEUIL-SUR-VIENNE. Il a été décidé de fermer ces trois déchèteries en raison de leur configuration, peu pratique pour les usagers, de leur vétusté, et de l'impossibilité à les remettre convenablement aux normes.

Le site de L'Oisillon sur la commune de BONNEUIL-MATOURS a été choisi pour accueillir la nouvelle déchèterie en raison de sa localisation. En effet, le site permettra de recevoir les déchets des habitants des communes de BONNEUIL-MATOURS, ARCHIGNY, BELLEFONDS et VOUNEUIL-SUR-VIENNE, dont l'accès est à moins de 10 minutes de la future déchèterie. Une partie de la commune de MONTHOIRON pourra également avoir accès à cette nouvelle déchèterie.

De plus, bien que facile d'accès, cet emplacement est relativement en retrait des habitations (l'habitation la plus proche est à 550 mètres). Sa proximité avec Métal Fer Recyclage et PENA Environnement, qui exercent également une activité de stockage et de traitement de déchets, est cohérente.

La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais possède également sur son territoire trois autres déchèteries : deux sur la commune de CHATELLERAULT et une sur la commune de NAINTRÉ.



Source : <http://www.agglo-chatellerault.fr>

Figure 4 : Situation des déchèteries en activité et de la future déchèterie sur la CAPC